



Aux : Points de contact du Codex  
Organisations internationales intéressées

Du : Secrétariat,  
Commission du Codex Alimentarius,  
Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires  
Viale delle Terme di Caracalla  
00153 Rome, Italie

**OBJET : Distribution du rapport de la vingt-neuvième session du Comité du Codex sur les principes généraux (REP15/GP)**

Le rapport de la vingt-neuvième session du Comité du Codex sur les principes généraux sera examiné par la Commission du Codex Alimentarius à sa 38<sup>e</sup> session (Genève, Suisse, 6-11 juillet 2015).

**QUESTIONS POUR ADOPTION PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS À SA 38<sup>E</sup> SESSION**

**Propositions d'amendement du Manuel de procédure**

1. **Propositions d'amendement du mandat du Comité du Codex sur les principes généraux** (par. 41 et Annexe III) ;
2. **Propositions d'amendement de la Procédure d'élaboration des normes Codex et textes apparentés** (par. 49 et Annexe IV).

Les gouvernements et organisations internationales qui souhaitent formuler des observations sur les amendements susmentionnés sont invités à les adresser par écrit au Secrétariat de la Commission du Codex Alimentarius, Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome (Italie) (courriel : [codex@fao.org](mailto:codex@fao.org)) **avant le 30 mai 2015**.